



# Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 juillet 2015

Absent : Bertrand Talué

M. le maire ouvre la séance à 20h45.

Il est tout de suite décidé, à l'unanimité, sur une demande de José Ruiz, (déjà évoquée avec Emmanuelle Dechamps et Estelle Lalet lors de la rédaction du journal) de rédiger et consigner dorénavant un compte rendu de chaque réunion : un secrétaire, volontaire, sera proposé en début de séance : aujourd'hui, José Ruiz propose d'être le secrétaire de séance.

## Devis de la murette soutenant le jardin de la mairie :

Ce point ne peut être abordé en l'absence de Bertrand Talué qui devait présenter ce devis.

## Délibération modifiant le libellé concernant le fonctionnement du centre aéré de Montagnac.

L'intercommunalité nous demande de modifier la formulation des activités dans la politique de l'enfance en remplaçant « périscolaire » par « extrascolaire » et de supprimer « halte-garderie » : ces modifications permettent à l'intercommunalité d'être en accord avec les textes régissant les centres de loisirs.

21 enfants fréquentent le centre de loisirs.

## Adhésion au SDE 24 :

Le SDE 24 est un organisme départemental qui propose de conseiller les communes lors d'actions concernant les économies d'énergie, l'éclairage public...). N'ayant pas actuellement de projet de ce type, nous nous laissons un temps de réflexion. (L'adhésion serait de 160 euros par an).

## Compte rendu de la fête votive :

---

Un compte rendu rapide est présenté concernant le programme et le résultat financier. Un compte rendu plus approfondi sera présenté lors d'une réunion du comité des fêtes, réunion plus appropriée pour ce sujet. (Tous les membres du conseil municipal étant également membres du comité des fêtes).

## Travaux sur les routes :

---

Comme d'habitude, des travaux vont être programmés, tant sur les voies dépendant de la commune que sur celles relevant de l'intercommunalité : 2 devis seront demandés.

Quelques fossés seront nettoyés, le fauchage des bas-côtés va bientôt débuter.

## Travaux sur les murs du cimetière :

---

Edmond COURTADE présente un projet descriptif et quantitatif des travaux à réaliser, concernant principalement la consolidation et le jointoiment des murs : 3 devis seront demandés.

## Parking devant la mairie :

---

Des poteaux droits en châtaigner seront mis en place par notre agent technique.

## Maisons communales :

---

La peinture des volets de la maison habitée actuellement par M. Faure est à prévoir : travaux réalisés certainement par notre agent technique.

La terrasse de la maison habitée actuellement par Mme M.J. Boisvert étant « inversée », il faut prévoir soit de redonner la pente vers l'extérieur, soit de couvrir la terrasse : ceci sera à décider lors d'une visite sur place.

Gilles Moreau, suivi d'autres membres du conseil, émet quelques doutes quant à la salubrité du logement de l'école habité par la famille Murat : peut-être faudra-t-il penser à certains travaux comme le remplacement des fenêtres et le crépis extérieur des murs dans un premier temps. L'idée reste soulevée.

## Eglise :

---

Le Juge d'appel des Référés considère qu'en l'état du dossier les désordres ne peuvent être regardés comme rendant le bâtiment impropre à sa destination ; que, par suite l'obligation de payer dont se prévaut la Commune de Beleymas du fait de la responsabilité des constructeurs sur le fondement de la garantie décennale, est sérieusement contestable.

La Commune de Beleymas est condamnée à payer à M MELON et à la SARL LES COMPAGNONS REUNIS une somme de 1000€ chacun en application des dispositions L.761-1 du code de Justice administrative

## Ralentisseur devant la mairie :

---

La visite d'une réalisation similaire à St Aquilin est prévue le mardi 4 août à 10h : 3 conseillers et le maire feront le déplacement.

## Site communal : [www.beleymas.fr](http://www.beleymas.fr) :

---

Emmanuelle Dechamps évoque la difficulté à réaliser seule la mise en place du site : mauvaise réception à Lagudal, enrichissement de ce site. Chaque membre du conseil pourra participer ainsi que les différentes associations qui seront sollicitées : Taillefer, association de chasse, comité des fêtes, La Muse et Moi ....

## Salle des fêtes :

---

Sur une proposition de José Ruiz, et semblant faire l'unanimité, l'architecte de l'ATD sera consulté pour vérifier sa faisabilité et apporter les modifications nécessaires. Il pourrait être réalisé, sur le mur donnant sur la route, un abri d'élèves et un local à poubelles ; à l'angle de la cuisine, un auvent servant de buvette, et des toilettes intégrant ou pas les toilettes existantes. Il est à prévoir des petits travaux d'entretien dans la cuisine à réaliser par notre agent technique.

## Elections régionales :

---

Ces élections sont prévues les 6 et 13 décembre.

M. le maire clôture la séance à 22h30.